

PROGRAMME DE FORMATION

La succession et les dispositions testamentaires

Ce module vous apprend à identifier les héritiers désignés par la loi par défaut, connaître les droits successoraux et comprendre les aménagements réalisables pour préparer sa transmission.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	25 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Pratique du conseil patrimonial• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Savoir identifier les héritiers que la loi désigne par défaut en l'absence de conjoint.• Connaître les droits successoraux du conjoint survivant.• Comprendre les aménagements qui peuvent être réalisés par testament pour préparer sa transmission.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	<p>Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne.</p> <p>L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie.</p> <p>Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.</p>
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Héritiers
- Nue-propriété
- Droits du conjoint
- Usufruit
- Ordres
- Degrés
- Dévolution légale
- Droits successoraux
- Héritiers réservataires Legs

Moyen
d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

